

ERNST & YOUNG et Autres

SAS de Commissaires aux Comptes à capital variable
41, rue Ybry
92200 Neuilly sur Seine
438 476 913 RCS Nanterre



Extrait du procès-verbal des

DECISIONS COLLECTIVES ORDINAIRES DU 18 DECEMBRE 2006

L'an deux mille six,
Le dix-huit décembre à dix-neuf heures,

Les associés de la Société « **Ernst & Young et Autres** », SAS de commissariat aux comptes à capital variable, au capital actuel de 148.910 €, divisé en 9.771 actions de 15,24 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation régulière du Président.

.....
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale désigne en qualité de Président de la société Monsieur Pascal Macioce, 38 rue Scheffer, 75116 Paris, pour une durée d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2007, en remplacement de Monsieur Christian Chochon dont les fonctions arrivent à expiration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....
Pour extrait conforme
Le Président
P. Macioce